

Communiqué phytosanitaire

n° 36 du 22 octobre 2025

SOMMAIRE

Généralités

- Analyses de sol

Arboriculture

- Tavelure
- Feu bactérien

Viticulture

- Commande des barbues 2027
- Entretien des installations d'irrigation
- Brochure AGRIDEA capital-plante

GÉNÉRALITÉS

ANALYSES DE SOL

Pensez à vérifier la validité de vos analyses de sol. Celles-ci doivent être réalisées à intervalles de max. 10 ans dans le cadre des PER ou du Certificat Vitiswiss. Les analyses réalisées avant l'automne 2015 doivent donc être renouvelées.

Les prélèvements peuvent être effectués dès l'arrêt de croissance de la culture et durant toute la période du repos végétatif. L'analyse de base doit être faite préalablement à chaque défoncement (reconstitution ou création de vigne/verger). Elle sert à déterminer la fumure de fond, le choix du porte-greffe, etc. L'analyse périodique renseigne sur la fertilité des parcelles en production. Elle doit être renouvelée au moins tous les 10 ans, voire tous les 4 à 6 ans en cas de déséquilibre constaté, de carences ou d'autres troubles de la nutrition.

Pour effectuer le prélèvement de terre, le Service de l'agriculture met des tarières à disposition des arboriculteurs/viticulteurs qui en font la demande. Nous fournissons également la notice de prélèvement et les sachets. Les laboratoires d'analyses reconnus pour les analyses liées aux PER sont les suivants :

- | | |
|---------------------------------|--|
| – Sol Conseil, Gland | – Arenenberg, Salenstein |
| – Labor Ins AG Kerzers, Kerzers | – Labor für Boden- und Umweltanalytik
Ibu, Thun |
| – Hepia Genève, Jussy | – Bodенlabor JardinSuisse, Aarau |
| – HAFL, Zollikon | |

ARBORICULTURE

TAVELURE - RÉDUCTION DE L'INOCULUM

Ce champignon se conserve pendant l'hiver dans les feuilles mortes au sol. Le ramassage des feuilles tombées au sol, y compris sur la ligne d'arbres, et leur broyage permettent d'accélérer leur décomposition par les microorganismes du sol et ainsi de diminuer l'inoculum.

En verger à forte pression, un traitement à l'urée peut être effectué au premier tiers de la chute des feuilles en ciblant le feuillage et/ou au printemps au sol juste avant le débourrement. Cet apport d'azote doit alors être pris en compte dans le plan de fumure.

FEU BACTÉRIEN

Toutes les parcelles atteintes de feu bactérien en 2025 doivent être contrôlées en automne pour les pommiers et en hiver pour les poiriers afin d'éliminer les arbres malades avant le début de la saison prochaine !

Sur poirier, les momies de fruits et les feuilles qui restent sur les arbres en hiver sont un signe quasi infaillible d'une attaque de feu bactérien. Vérifier que la branche n'est pas cassée et, si ce n'est pas le cas, marquer l'arbre et enlever la partie atteinte, plus 1 mètre de bois sain. Ces déchets doivent être incinérés. Les parcelles de poiriers à risque doivent être taillées **après avoir effectué ce contrôle hivernal** et lorsque les températures sont inférieures à 10°C.

Sur pommier voir le [communiqué n°34](#)



Ceci est la dernière édition du communiqué phytosanitaire en arboriculture pour l'année 2025.

VITICULTURE

COMMANDE DE BARBUES PLANTATIONS 2027

Afin de permettre aux pépiniéristes-viticulteurs d'adapter la production de barbues à la demande, nous vous recommandons de passer ces jours-ci vos commandes pour les plantations de 2027, voir 2028. Cela vous garantira l'obtention du matériel végétal désiré (cépage, clone, porte-greffe).

ENTRETIEN DES INSTALLATIONS D'IRRIGATION

Les installations d'irrigation sont soumises à l'usure. La durée d'utilisation est liée au bon entretien des installations (filtres, rampes, goutte-à-goutte et conduites). Il est important de purger les conduites et filtres afin de mettre l'installation hors gel. Si les conduites principales sont terminées par des vannes à boules, les laisser « entre-ouvertes ».

La période hivernale est également propice à la réparation des éventuelles fuites observées durant la saison et au remplacement des composants usés ou anciens.

Le retrait de la cloche et du filtre de la station de filtration, ou à défaut leur marquage, peut contribuer à réduire les actes de vol observés ces dernières années.

BROCHURE CAPITAL-PLANTE

AGRIDEA a à cœur de répondre au mieux aux demandes et attentes de la profession. Dans ce contexte, une mise à jour de la brochure "**Actif plante en viticulture**" via une **enquête** est relayée. Cette mise à jour ne peut se faire qu'à partir de données technico-économiques concrètes. Les données seront traitées de façon confidentielle.

Si vous avez procédé à une plantation durant les trois dernières années, nous vous invitons à répondre à l'enquête via le lien ci-dessous **d'ici au 10 novembre**: [Enquête "Pratiques actuelles lors des reconstitutions en viticulture AGRIDEA"](#)

Service cantonal de l'agriculture

